



## **ANDREZIEUX BOUTHEON ANIMAL EXPO**

**Organisée par l'association Ornithologique de Roche la Molière**

### **Salles du C.A.B.L (centre animation bords de Loire)**

**Après le succès 2016 et 2017 nous avons choisi une salle plus grande 2250 m2**

*Pour mieux vous recevoir, pour attirer plus de visiteurs.*

**Présentation dans un nouvel espace de qualité, nombreux parkings à proximité, exposition d'animaux de compagnie, de matériel d'élevage, de graines;**

**samedi 27 après-midi expo (pas de ventes) et dimanche 28 octobre 2018 forum ventes.**

#### **Deux possibilités pour participer au Forum:**

**Encagements gratuits pour les oiseaux arrivants samedi matin 27 octobre de 9h à 11 h. Possibilité de repas samedi soir gratuit pour l'exposant ; et possibilité d'hostellerie près de l'exposition.**

- **Attention pas de vente le samedi après-midi, c'est une présentation d'oiseaux au milieu des autres animaux (poissons, chiens, chats, rongeurs, etc.) l'éleveur n'est pas obligé de rester toute la journée, la salle sera gardiennée la nuit du samedi au dimanche, et les oiseaux participeront gratuitement à la bourse du dimanche.**
- **Encagement bourse payante de 7 h à 9 heures dimanche 28/10 (tarif inchangé). Ouverture au public 9h30. Présence indispensable du responsable des oiseaux toute la journée pour assurer la présentation et la vente. Fermeture 17 h; pas de départ anticipé. Entrée gratuite pour l'exposant ; 3,00 euros accompagnateurs et visiteurs.**

#### **Pas de frais retenus sur les ventes**

**L'ASOR se chargera de la demande d'attestation de provenance si vous nous informez de votre participation avant le 9 Octobre; après cette date vous devrez vous en charger. (Article 6 du règlement).**

**Par contre, la feuille d'inscription doit nous parvenir au plus tard le 15 Octobre pour finaliser votre inscription. Prière de vous inscrire le plus rapidement possible. Transmettez nous une adresse mail, afin de vous communiquer plus facilement les dernières informations.**

**Merci de bien respecter la réglementation; aucune dérogation ne sera faite. Lors d'une cession d'oiseau, obligation de rédiger un certificat de suivi en trois exemplaires: pour l'acheteur, pour le vendeur, pour l'association organisatrice.**

**En cas d'annulation du forum, suite à un problème sanitaire national, vous serez informé personnellement; pour les inscrits payants le chèque sera détruit (les chèques ne sont encaissés qu'après le forum).**

**Amis éleveurs faites connaître notre exposition : ANIMAL EXPO et son FORUM AUX OISEAUX ; en 2017 nous avons enregistré près de 4000 visiteurs, 1500 oiseaux exposés nous pouvons faire encore mieux si vous nous aidez, nous sommes tous concernés... et en serons tous les heureux bénéficiaires... plus de visiteurs plus d'oiseaux plus de chances de ventes.**

**Renseignements: 0613430940 <http://asornithorlm.e-monsite.com>; page Facebook : ROCHE Animal EXPO**